

Ré-ouverture du restaurant administratif de l'AGERE

Publié le 16 juin 2020 – Mis à jour le 21 septembre 2021



Date(s)

le 15 juin 2020

Le restaurant administratif de l'AGERE (la DREAL) dont l'UCA est partenaire pour la restauration de ses personnels

ré-ouvre ses portes le lundi 15 juin 2020 avec des conditions d'accueil adaptées. Les restaurants administratif du Rectorat et de l'ARENFIP ont également ré-ouvert leurs portes il y a quelques semaines.

Horaires d'accueil

A partir du lundi 15 juin 2020, de 11h45 à 13h.

Offres de restauration

Compte tenu des dispositions sanitaires à respecter et d'une fréquentation plus faible, le restaurant vous propose trois offres adaptées :

- 1 plat + 2 périphériques ;
- 1 plat + 1 périphérique ;
- 1 plat ;
- en supplément boissons fraîches au choix ;
- pas de café.

Le plat chaud comprend une viande et un accompagnement de légumes et/ou féculent.

Les périphériques comprennent des choix d'entrée, de laitages et de desserts.

Ces offres vous seront servies pour déjeuner en salle ou proposées à emporter (apporter son contenant).

Deux personnes seront présentes chaque jour pour assurer la préparation des repas et le service.

Tarifs

Le prix à payer sera le prix habituel, [déduction faite des éventuelles subventions\(https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/logement-restauration/subvention-repas\)](https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/logement-restauration/subvention-repas).

Le surcoût induit par la crise sanitaire et que le prestataire répercute sur le prix, s'élève à environ 2,60 € par repas. Dans l'immédiat, l'AGERE prendra en charge ce surcoût.

Modalités d'accueil adaptées

Afin de respecter les conditions sanitaires dans les espaces de restauration collective, nous vous demandons de bien vouloir appliquer strictement les consignes suivantes :

- Dans la mesure du possible, munissez vous d'un masque pour les espaces de circulation ;
- Entrez par la porte habituelle côté cour ;
- Utilisez le gel hydroalcoolique à disposition à l'entrée ;
- Respectez la distanciation de 1 m avec les personnes présentes dans la file d'attente du self (marquage au sol) ;
- Récupérez votre plateau avec couverts, serviette, pain et plats choisis (remis par la personne du self) ;
- Réglez en caisse avec votre carte habituelle (rechargement uniquement par CB et de préférence sans contact) ;
- Installez vous à la première place disponible sur les tables préparées (installation en quinconce) ;
- Utilisez la carafe d'eau individuelle mise à disposition à chaque place ;
- Inclinez votre chaise quand vous quittez votre place (chaque place étant neutralisée après usage) ;
- Déposez votre plateau dans l'espace dédié (sans faire le tri) ;
- Respectez le sens de circulation indiqué afin d'éviter les croisements ;

- Sortez par la porte côté rue de Rabanesse.

Pour aller plus loin

[Liste des restaurants partenaires et fonctionnement de la subvention repas\(https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/logement-restauration/subvention-repas\).](https://class.uca.fr/prestations-sociales/les-prestations-uca/logement-restauration/subvention-repas)

TOUTES LES ACTUALITÉS



A venir

Aucun événement

<https://class.uca.fr/actualites/actualites-en-une/re-ouverture-du-restaurant-administratif-de-lagere>(
<https://class.uca.fr/actualites/actualites-en-une/re-ouverture-du-restaurant-administratif-de-lagere>)